

L'Appel à Communs : 2^{ème} édition Sobriété & Résilience au printemps 2023

I- Le dispositif de l'appel à communs

En s'appuyant sur l'expérience acquise dans les Fabriques¹, l'ADEME a lancé dans le cadre de sa stratégie innovation, un nouveau mode d'intervention conçu pour favoriser la coopération entre acteurs de la transition : l'appel à communs.

La coopération apparaît essentielle dans la résolution de problématiques complexes, c'est à dire impliquant un grand nombre d'interactions entre une grande variété d'acteurs.

La première édition de l'appel à communs a ainsi permis à l'ADEME d'intervenir sur le sujet systémique de la résilience des territoires. Le rôle de l'appel à communs résilience des territoires était de rassembler tous les acteurs volontaires de la résilience pour les inviter à identifier leurs problématiques communes puis à mutualiser leurs ressources afin de produire des solutions ouvertes et réutilisables par tou.tes – les communs - dans une logique d'atténuation et adaptation aux changements climatiques.

4 critères d'éligibilité des projets font la spécificité de l'appel à communs :

1. Intégrer une **communauté d'utilisateurs et de contributeurs** ;
2. Être développé en **licence ouverte** ;
3. Être intégralement **décrit sur le support public** de l'appel à communs : le Wiki ;
4. **Adresser l'un des thèmes sélectionnés** en amont du lancement de l'appel par la communauté d'acteurs mobilisée.

Aide apportée aux projets de communs lauréats :

Puisque les ressources sont ouvertes et non compétitives, il est souhaitable de maximiser l'utilisation du financement au sens de l'intérêt général. L'aide apportée aux lauréats ne dépassera pas 70%, une part d'autofinancement ou co-financement étant indispensable pour la sélection d'un projet de commun. La sélection d'un projet implique également un accompagnement technique, notamment pour les aspects liés aux communs (choix de la licence, gouvernance, communauté)

2- Retour sur l'appel à communs résilience des territoires 2021

L'appel s'est clôturé en décembre 2021 à la suite de la 3^{ème} vague de sélection de communs. Le Wiki résilience des territoires recense [80 communs candidats](#) qui proposent des solutions variées à l'ensemble des [9 défis](#) de la résilience territoriale. Les 3 vagues de sélection ont permis d'engager **1 million d'euros** pour soutenir financièrement et techniquement [20 communs](#).

Exemples de communs lauréats (liens actifs) :

a) **Des applications :**

- [LocoMotion](#) : une application pour favoriser l'autopartage.
- [Ğecko](#) : une application de paiement pour la monnaie complémentaire ğ1.

¹ [FabMob](#), [FabLog](#), [FabEnergies](#) : associations œuvrant, chacune dans leur domaine, pour le soutien et la création de communs utiles à la transition écologique

b) Des logiciels de « data visualisation » :

- [Diagnostic Mobilité](#) : visualiser les déplacements sur un territoire pour élaborer une politique publique de mobilité adaptée et sortir de la dépendance à la voiture individuelle sur les trajets du quotidien.
- [Pas de vacances pour la vacance \(PDVPLV\)](#) : identifier la part des logements vacants sur le territoire et les revaloriser comme une ressource circulaire.

c) Des jeux sérieux pour passer à l'action :

- [La Fresque de la Ville](#) : comprendre les enjeux systémiques de la fabrique urbaine pour faire émerger collectivement des solutions.
- [Serious game résilience](#) : sensibiliser et engager les acteurs dans la construction d'une stratégie de résilience territoriale.

d) Des guides, des méthodes et des boîtes à outils :

- [La Rue Commune](#) : pour transformer les rues métropolitaines dans une logique d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et de préservation de la biodiversité.
- [Kit d'Alerte et d'Action pour la Résilience des Territoires \(KAART\)](#) : Alerter les décideurs locaux sur les enjeux de résilience de leurs territoires par des cahiers chocs différenciés et une campagne d'interpellation nationale et locale.

Toutes les connaissances produites au cours de l'appel sont capitalisées : l'intégralité du [retour d'expérience](#) de l'appel à communs résilience sera bientôt disponible sur le Wiki, au côté de la [documentation d'accompagnement](#), réalisée par l'équipe conseil experte en communs, et de la [cartographie interactive des ressources](#) permettant de visualiser l'écosystème formé autour de cet appel : plus de **500 acteurs, 90 communautés et 200 ressources ouvertes**.

II- Nouvelle édition sobriété et résilience des territoires 2023

Le bilan de la 1ère édition étant positif, l'ADEME renouvelle l'appel à communs en intégrant les enjeux de sobriété territoriale et en s'associant à d'autres agences publiques.

L'IGN, l'ANCT et l'ANRU rejoignent l'aventure pour soutenir les dynamiques de coopération au service de la sobriété et de la résilience. Cette alliance apporte une complémentarité de champs d'expertises et permet d'additionner les influences pour diffuser et sensibiliser aux communs : bien qu'essentiels pour accélérer les transitions, cette notion se heurte à un faible niveau d'acculturation.

Si la philosophie de l'appel à communs reste inchangée, cette 2ème édition évolue pour se rapprocher encore davantage des attentes des participant.es. Parmi ces ajustements, plusieurs réflexions sont en cours, notamment sur les outils collaboratifs, les modes de financement et la contractualisation des communs lauréats. Les avancées seront documentées sur le Wiki.

a) Participer à la sélection des thèmes et des défis

Comme évoqué dans la définition du dispositif de l'appel à communs, un projet n'est éligible à l'appel que s'il adresse au moins l'un des thèmes identifiés dans la phase de co-construction (novembre à février 2023). Cette phase de co-construction se déroule sous la forme d'ateliers grand public et vise à réunir tous les acteurs volontaires des domaines de la sobriété et de la résilience des territoires pour identifier les besoins sur ces sujets. Les comptes rendus de ces ateliers sont consultables [ICI](#). Sans participer à un atelier, il est possible de proposer un défi [ICI](#).

NB : S'il est attendu des projets qu'ils adressent au moins l'un des thèmes de l'appel, il n'est pas attendu des projets qu'ils adressent précisément l'un des défis de l'appel à communs. L'identification des défis est cependant souhaitée pour favoriser la coopération entre acteurs d'un même domaine.

Terminologie: les thèmes sont des grandes familles de défis. Par exemple, dans le thème « énergie » se place le défi « cartographier les gisements d'énergie renouvelable sur le territoire »

b) Calendrier prévisionnel

	2022		2023											
	Nov	Déc	Janv	Fèv	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
Co-construction thèmes/défis														
Validation thèmes/défis														
Lancement de l'appel														
1er vague														
2ème vague														
3ème vague														